



incendie

Calfeutrement: le mal-aimé de l'incendie ?

Souvent invisible, et donc peu connu, le calfeutrement de pénétration joue pourtant un rôle primordial en matière de lutte contre l'incendie. Il doit être fait dans les règles, par des professionnels. Ce n'est pas toujours le cas.

« **L**e calfeutrement de pénétration est un élément essentiel de la lutte contre l'incendie et de la sécurité des personnes et des biens, insiste Jean Sauttreau, président du GTFI (Groupement technique français contre l'incendie) et président de Compart. Sa mission est de participer au compartimentage d'un bâtiment, en sectorisant le bâti en volumes étanches pour limiter la propagation du feu aux autres volumes du bâtiment. »

La résistance au feu des éléments de calfeutrement doit être testée en laboratoire dans des conditions précises, et être validée par des procès-verbaux d'essais au feu. « C'est là un des principaux défis que doivent relever les fabricants de solutions et produits de calfeutrement : le coût des tests et essais est élevé, ajoute le président du GTFI. Ce coût explique en partie le fait que sur ce marché, certains professionnels hésitent à investir dans la R&D. Or, c'est en proposant aussi des solutions innovantes et techniques que les fabricants pourront aider les professionnels du bâtiment à "calfeutrer" dans les règles de l'art. »

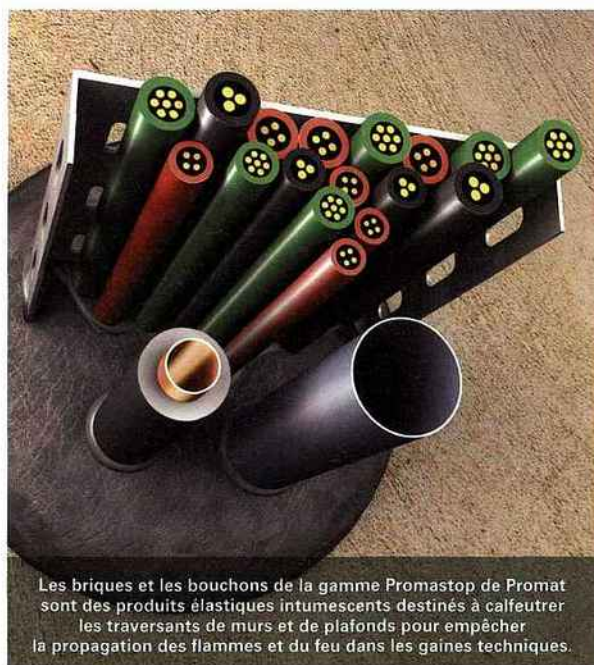
■ Des prescripteurs un peu perdus...

Pour expliquer le fait que le calfeutrement n'est pas toujours abordé avec le sérieux nécessaire, certains professionnels, comme Jérôme Pascale, directeur régional des ventes chez Promat, mettent en cause la réglementation. « Il ne s'agit pas de dire qu'elle est inutile, mais plutôt de regretter une certaine complexité qui fait que certains prescripteurs sont un peu perdus quand on leur parle de calfeutrement. Par ailleurs, certaines habitudes du monde de la construction nuisent à sa bonne application. Ainsi, si la réglementation en matière de protection passive est stricte, on laisse encore le soin de reboucher le trou à la personne qui l'a fait. Ce n'est pas sérieux. »



« Il faut aider nos partenaires à sortir de la simple logique du rebouchage. Appliquer une mousse intumescente ne suffit pas à calfeutrer. »

CHRISTOPHE GUILLEMOT, DIRECTEUR TECHNIQUE CHEZ CS COUVRENEUF



Les briques et les bouchons de la gamme Promastop de Promat sont des produits élastiques intumescents destinés à calfeutrer les traversants de murs et de plafonds pour empêcher la propagation des flammes et du feu dans les gaines techniques.

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

THIERRY JOUEN

Directeur technique adjoint chez Sika France

« NOTRE PRINCIPALE DIFFICULTÉ : FAIRE APPLIQUER LA RÉGLEMENTATION. »

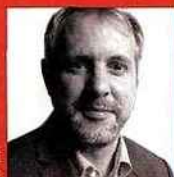
« Le respect de la réglementation et son application sont notre principal problème en matière de calfeutrement. On rebouche encore trop souvent les trous avec n'importe quoi comme le plâtre ou des mixtes laine de verre-plâtre. Cela s'explique par le fait que certains professionnels du calfeutrement cachent une partie des informations réglementaires pour pousser leurs produits... On est encore trop souvent dans le discours qui veut qu'il y ait la norme et l'esprit de la norme, avec les dérives que cela suppose. C'est d'autant plus dommageable que les solutions sont aujourd'hui plus simples à appliquer. Par ailleurs, le GTFI et les fabricants ont fourni de gros efforts pour imposer l'étiquette dans le calfeutrement. Les choses vont cependant dans le bon sens. Le BIM et la conception numérique du bâtiment va faire en sorte que se mette en place une traçabilité des matériaux, dont le calfeutrement, dès la conception du bâtiment. Il sera plus difficile de déroger à la règle... »



LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

JÉRÔME PASCALE

Directeur régional des ventes chez Promat



« IL NOUS FAUT ÉDUCER LE MARCHÉ »

« Nos voisins européens sont beaucoup plus avancés que nous en matière de calfeutrement de pénétration. En Belgique, le calfeutrement est géré dans des lots à part où apparaissent le nom de la société qui a calfeutré, le nom du produit, sa date d'application, sa résistance au feu. En France, on est encore trop dans le modèle : « Celui qui a fait le trou le rebouche ». Nous sommes même parfois confrontés à des cahiers des charges qui précisent « et toute suggestion concernant le calfeutrement » ! Nous devons travailler auprès des autorités pour qu'elles prennent conscience de l'importance du calfeutrement. Nous devons aussi fournir des efforts pour éduquer le marché, les applicateurs, les prescripteurs, les bureaux d'études. Il nous faut aussi réfléchir aux moyens permettant d'assurer sa traçabilité. Pourquoi pas le principe d'une étiquette indiquant quel produit a été appliqué, par qui, et quand ? »

Au GTFI, on n'est pas loin de partager l'avis de Jérôme Pascale. « En France, la protection incendie a été conçue de manière très réglementaire, stricte. On a imposé des règles – qui ont permis de réduire énormément les drames dus aux incendie – mais je pense, explique Jean Sauttreau, qu'il est possible aujourd'hui d'envisager les choses de manière différente. De raisonner plus en termes d'ingénierie. De se rapprocher de ce qu'on appelle le "droit souple", c'est-à-dire de décrire de manière précise des objectifs généraux en matière de protection incendie et ainsi laisser la possibilité aux fabricants et aux professionnels du bâtiment de réfléchir à la solution la plus adaptée. »

■ Vers la modélisation 3D ?

Cette ingénierie incendie dont parle le président du GTFI est apparue avec la montée en puissance des modèles mathématiques qui permettent d'étudier les comportements au feu des bâtiments et de leurs structures. « Il me paraît difficile de modéliser le développement d'un feu. Mais, avec la FFMI, nous réfléchissons actuellement à l'intégration de la sécurité incendie dès la phase de conception des bâtiments, dans ce qu'on appelle la BIM (pour Building Information Modeling ou modélisation des données du bâtiment). Cela nous permettra d'intégrer le calfeutrement dans le processus de conception d'un immeuble et de mettre en place une sorte de carte de suivi du bâtiment pour la protection incendie. »

Cette prise en compte – le plus tôt possible – du calfeutrement dans la vie du bâtiment constitue pour les fabricants un des moyens de sensibiliser les professionnels du bâtiment aux problématiques du calfeutrement. « Trop souvent, la solution technique de calfeutrement n'est pas prise en compte. Il nous faut éduquer le marché, expliquer à nos partenaires, pompiers, bureaux de contrôle, etc., l'intérêt de nos solutions, pourquoi il faut les utiliser, comment... Les aider à sortir de la simple logique du rebouchage et ne plus imaginer que le simple fait d'appliquer une mousse intumescente suffit à calfeutrer », conclut Christophe Guillemot, directeur technique chez CS Couvreneuf. ■



CE QUE DIT LA LOI

Calfeutrements de pénétration et joints linéaires relèvent de l'ETAG 26 part 1-2-3-4-5 et sont testés en résistance au feu suivant la norme d'essai EN 1366-3 et EN1366-4. Ils sont classés en résistance au feu selon la norme EN 13501-2.

2 QUESTIONS À

JEAN SAUTTREAU

Président du GTFI et de Compart



À en croire certains professionnels, le marché du calfeutrement de pénétration serait morose. Est-ce un point de vue que vous partagez ?

Je ne suis pas aussi pessimiste.

Dans l'ensemble, les choses s'améliorent. Le calfeutrement de pénétration est mieux pris en compte dans les bâtiments et notre marché croît doucement, alors que celui de l'immobilier s'est un peu effondré. Les croissances annoncées par certains fabricants prouvent que les ventes se développent. Autre preuve de ce dynamisme : l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché. Si certains trouvent le marché morose, c'est, selon moi, à cause d'un discours qui fait porter à la réglementation – incendie, accessibilité, économie d'énergie – la responsabilité de la chute de l'immobilier.

Comment fait-on la différence sur ce marché ? Qu'est-ce qui porte l'activité des professionnels ?

Nous sommes très dépendants du marché de l'immobilier. C'est donc un point à prendre en considération. Mais on ne peut pas se réfugier derrière ce seul argument. Il faut aussi innover. Les sociétés qui connaissent de bons résultats sont celles qui investissent le plus dans la R&D, parfois jusqu'à 30 % de leur CA. Certes l'innovation a un coût, auquel s'ajoute celui des tests en laboratoire, mais lancer des produits innovants est primordial sur notre marché. Cela nous permet de proposer aux professionnels qui vont appliquer le calfeutrement de disposer de solutions qui correspondent mieux aux problématiques du terrain. Enfin, les fabricants doivent faire comprendre aux acteurs du marché que le calfeutrement est un élément essentiel de la protection contre l'incendie d'un bâtiment.